



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Tchibo Nettoyant pour système de lait

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Tchibo Nettoyant pour système de lait
Synonymes	Tchibo Milchsystem-Reiniger
Code du produit	70018-6R
L'identifiant unique de formulation (UFI)	PP4J-D0G7-E200-C16R

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Produit de nettoyage
Utilisations déconseillées	Le produit (mélange) ne doit pas être utilisé en combinaison avec d'autres produits de nettoyage/détartrage.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Düring AG
Langwiesenstrasse 1
CH-8108 Dällikon
Telefon +41 44 847 27 49
www.dueringag.ch
www.durgol.com

Distributor/Importateur (EU):
Düring trade GmbH
Bösendorferstrasse 7
AT-1010 Wien

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse: 145 (international +41 44 251 51 51)

Date de révision

14 11 2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1C, H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence	P102: Tenir hors de portée des enfants. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Informations supplémentaires	EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.
Identificateur de produit	L-(+)-lactic acid; (2S)-2-hydroxypropanoic acid, No.-CAS 79-33-4, No.-CE 201-196-2
Emballage	Fermeture de sécurité pour les enfants (EN 862). Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).
2.3. Autres dangers	Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
------------	------------	--------------------	---------------------------

L-(+)-lactic acid; (2S)-2-hydroxypropanoic acid	<40%	Skin Corr. 1C H314, Eye Dam. 1 H318, EUH071	No.-CAS: 79-33-4 No.-CE: 201-196-2 No.-Index: 607-743-00-5
---	------	---	--

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Ne présente aucun risque à l'inhalation.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Contact avec les yeux	Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque de graves brûlures. Effets aigus anticipés: Sensation de brûlure superficielle. Vue brouillée.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. agglomérant universel, sable, kieselgur, vermiculite).
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en plastique de HDPE). Neutraliser avec du (de la, de l') Lessive.
6.4. Référence à d'autres rubriques	Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
-------------------------------	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Protection individuelle	
<i>Protection respiratoire</i>	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
<i>Protection des mains</i>	Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Parfumé
Point de fusion/ point de congélation:	0 °C - 100 °C
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Aucun.
Point d'éclair:	ne s'enflamme pas
Température d'auto-inflammation:	aucun(e).
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	< 1
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	complètement soluble (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	1.06
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'information disponible.
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Réagit avec les agents oxydants forts et les bases en dégageant de la chaleur. Réagit avec les carbonates en formant du dioxyde de carbone.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Non demandé.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	L-(+)-lactic acid; (2S)-2-hydroxypropanoic acid (CAS 79-33-4) Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (NICNAS) Inhalation LC50 Rat > 7.94 mg/L 4 h (AICIS) Oral LD50 Rat = 3543 mg/kg (ECHA) Oral LD50 Rat = 4396 mg/kg (ECHA)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Provoque de graves brûlures.
Propriétés perturbant le système endocrinien	Donnée non disponible.
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Peut changer le pH de l'eau.
L-(+)-lactic acid; (2S)-2-hydroxypropanoic acid (CAS 79-33-4)	
EU - Ecolabel (66/2010) -	"Readily biodegradable according to OECD guidelines." As Lactic acid [50-21-5]
Detergent Ingredient Database -	
Aerobic Degradation	
EU - Ecolabel (66/2010) -	"Biodegradable under anaerobic conditions. (DID numbers in revision version 2023 are different from original DID numbers in this list)" As Lactic acid [50-21-5]
Detergent Ingredient Database -	
Anaerobic Degradation	
Ecotoxicity - Freshwater Fish -	LC50 96 h Brachydanio rerio 320 mg/L [semi-static] (IUCLID)
Acute Toxicity Data	LC50 96 h Lepomis macrochirus 100 - 180 mg/L [static] (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 100 - 180 mg/L [static] (EPA)
Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna 240 mg/L (IUCLID)
	EC50 48 h Daphnia magna 180 - 320 mg/L [Static] (EPA)
12.2. Persistance et dégradabilité	Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Une bioaccumulation est peu probable.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. 060106 - autres acides
Emballages contaminés	Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008. Classe de stockage 8.
L-(+)-lactic acid; (2S)-2-hydroxypropanoic acid (CAS 79-33-4)	
Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity	95.5 w/w% Sunset Date: 06/30/2027 (new active substance) >=955 g/kg Sunset Date: 04/30/2029 (dry weight) >=955 g/kg Sunset Date: 10/31/2033 (dry weight)
Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Product Type	Product Type: 1 (new substance) Product Type: 2 (new substance) Product Type: 3 (new substance) Product Type: 4 (new substance) Product Type: 6
Switzerland - Chemical Risk Reduction Ordinance - Prohibited and Restricted Substances	"Use restricted. See annex 2.12 in the regulation (in liquid phase or solution)" As Acids [RR-08658-8]
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	071 Product type 6 (201-196-2)
EU - Biocides (2007/565/EC) - Substances and Product-Types Not to Be Included in Annexes I, IA and IB to Directive 98/8/EC	Product type: 20
EU - Biocides (528/2012) - Annex I - Active Substances - Simplified Procedure	"Category 1 (E 270 Product Assessment Report of a Biocidal Product for Simplified Procedure for Case Number in R4BP: BC-KQ030208-32, [200-018-0])" As Lactic acid [50-21-5] 1 - Human hygiene (Commission Implementing Regulation 2016/2291/EU, listed under also Lactic acid based products - CID LINES NV) 2 - Disinfectants and algaecides not intended for direct application to humans or animals (Commission Implementing Regulation 2017/2002/EU Commission Implementing Regulation 2022/2108/EU Commission Implementing Regulation 2023/1458/EU Commission Implementing Regulation 2024/2205/EU Commission Implementing Regulation 2024/2651/EU Commission Implementing Regulation 2025/2851/EU, listed under also Lactic acid based products - CID LINES NV Ecolab UA Lactic acid single product dossier Colgate-Palmolive Lactic acid PT 2 biocidal product family SALVECO SALVESAFE PRODUCTS Taski-Room Care-Suma Family) 3 - Veterinary hygiene (Commission Implementing Regulation 2022/1391/EU Commission Implementing Regulation 2024/2651/EU Commission Implementing Regulation 2024/2863/EU Commission Implementing Regulation 2025/2851/EU Commission Implementing Regulation 2025/523/EU Commission Implementing Regulation 2025/1019/EU Commission Implementing Regulation 2025/1171/EU, listed under also Lactic acid based products - CID LINES NV biocidal product family Lactic acid Family biocidal product family SALVECO SALVESAFE PRODUCTS Taski-Room Care-Suma Family Novadan PRODHYNET Lactic acid based products) 4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing Regulation 2023/1311/EU Commission Implementing Regulation 2023/1458/EU Commission Implementing Regulation 2024/2205/EU
Tchibo Nettoyant pour système de lait	Date d'impression
23	14.11.2025

	Commission Implementing Regulation 2024/2651EU Commission Implementing Regulation 2025/2851EU Commission Implementing Regulation 2025/523/EU, listed under also Lactic acid based products - CID LINES NV biocidal product family SALVECO SALVESAFE PRODUCTS Taski-Room Care-Suma Family) Use restricted. See entry 75.
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	Present ([201-196-2])
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	
UNEP (United Nations Environment Programme) - Basel Convention - Hazardous Wastes - Annex I	"Y34 (solid or solution, listed under Acidic solutions or acids in solid form)" As Acids [RR-08658-8]
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	Aucun(e). EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.